

## Financements européens pour le développement local: le projet “Pan di Sorc”

### Introduction

Le Plan de Développement Local 2006-2013 de Euroleader (un Groupe d'Action Locale du territoire montagneux de la région italienne du Frioul-Vénétie Julienne) prévoyait le financement d'interventions en faveur des administrations locales, des associations et des fondations pour soutenir des initiatives **prenant le territoire et l'identité locale comme occasions de développement économique**. L'idée du projet devait montrer une connaissance précise des principes de base menant à la création d'un écomusée.

En partant de l'attention que l'écomusée doit prêter aux besoins de la collectivité, l'Ecomuseo delle Acque del Gemonese a proposé de réaliser une petite filière agro-alimentaire, courte et transparente, pour la production d'un pain traditionnel, le *Pan di Sorc*, capable d'exprimer l'identité du territoire en expérimentant un circuit commercial fermé au niveau local (production – transformation – commercialisation). L'objectif était de transformer la filière en plus-value pour le territoire même, aussi pour donner de l'espace aux questions concernant le rôle de l'agriculture dans la gestion et l'entretien du territoire et comme instrument de réintégration et valorisation du paysage.

Les actions prévues par le Projet *Pan di Sorc* visaient à atteindre les objectifs suivants :

1. redécouverte, sauvegarde et promotion du territoire à travers un produit de la tradition
2. conservation de la biodiversité agronomique
3. récupération du rôle de l'agriculture dans la gestion et l'entretien du territoire et comme instrument de réintégration et valorisation du paysage.

### Contenus du projet

- a) On a réalisé une série d'interviews parmi la population pour documenter des souvenirs, mais aussi pour recueillir des informations sur les méthodes de culture, récolte et conservation des produits agricoles, les recettes, les outils et les instruments employés dans la culture, les cycles agronomiques, les rites liés à l'agriculture. Les matériels ainsi réunis représentent une partie des Archives de la Mémoire de l'écomusée, qui seront mis prochainement à la disposition du public dans un site internet spécifique.
- b) On a cherché les graines autochtones et cultivé des variétés anciennes de céréales présents autrefois dans le territoire: blé pour la panification, seigle et maïs à cycle végétatif court.
- c) On a essayé une forme de collaboration pour la certification biologique des cultures, en aidant les petits agriculteurs qui n'auraient pas pu soutenir les coûts pour la qualification de leurs productions.
- d) On a défini un accord de filière qui a obligé, d'un côté, les producteurs à respecter la réglementation de certification et, de l'autre, l'écomusée à fournir aux signataires un service agronomique et administratif pour les pratiques bureaucratiques. Tous les deux sujets en ont bénéficié: les premiers ont reçu une aide économique et technique, le second a obtenu les terrains nécessaires pour planifier les cultures en guidant les agriculteurs et en les motivant à l'entretien du territoire.
- e) On a commencé la procédure, dans le respect des lois nationales en vigueur, pour enregistrer la marque qui défend le nom « Pan di Sorc »: elle est collective (elle peut être employée par tous les participants à la filière) et territoriale (liée géographiquement au territoire de production des matières premières); en 2010 on a reçu le décret du Ministère des Activités productives pour l'enregistrement. Il s'agit d'un moyen excellent pour protéger le produit et le projet.
- f) On a organisé un échange culturel à distance pour les élèves des écoles en exploitant le Internet afin de comparer deux communautés liées par la tradition de la culture du maïs: les habitants des régions de Xochimilco et Milpa Alta au Mexique et ceux du Frioul-Vénétie Julienne en Italie.
- g) On a renforcé la collaboration avec le Service Sanitaire local en associant des personnes handicapées ou fragiles à des programmes pour cultiver un “champ-catalogue”, où on replante et on conserve toutes les variétés anciennes de céréales, mais aussi d'autres produits agricoles traditionnellement cultivés dans le territoire de Gemonese; ainsi on contribue même à valoriser la Banque de Germoplasme de la région Frioul-Vénétie Julienne.

Le Projet “Pan di Sorc”, donc, vise à protéger la biodiversité et la production traditionnelle et il stimule l'adoption de pratiques soutenables et propres de la part des producteurs ainsi que le développement d'une approche éthique au marché. La qualité du projet a été récompensée par la Fondation Slow Food pour la biodiversité, qui a inséré le *Pan di Sorc* dans la liste de ses Sentinelles.